

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 19h30

L'an deux mil dix-huit, le neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 mars 2018.

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, Mme DUJARDIN Augustine, MM. COURET François, GUYON Jean-Claude, DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine et M. PECH Michel.

Absentes excusées : Mmes LEMAITRE Géraldine et LEBOURG Jeannine

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean-Claude.

Le procès verbal de la réunion du 30 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Dossier 1 : **Délibération portant adhésion de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche au Syndicat mixte DORSAL**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver l'adhésion de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche au Syndicat mixte DORSAL qui a pour objet, au sens de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et des services locaux de communications électroniques et activités connexes sur le territoire de ses membres.
délibération 2018-05 ;
- ✓ Dossier 2 : Démission de l'agent technique à temps non complet, définir les tâches du poste. Les mêmes tâches que précédemment : ménage des bâtiments communaux (Mairie, salles, église), tonte des espaces verts (stade, salle des Fêtes, abords de la Mairie, devant le cimetière), fleurs et même temps de travail 10 h par semaine, période d'essai de 3 mois.
- ✓ Questions diverses :
 - ↳ Enquête publique parc éolien Mailhac sur Benaize est reportée à une date ultérieure : le Conseil d'Etat a annulé certaines dispositions du décret n°2016-519 du 28 avril 2016 portant réforme de l'autorité environnementale, afin d'éviter le risque encouru d'une annulation de la procédure en cours, compte tenu du vide juridique résultant de cette décision juridictionnelle, l'enquête publique est reportée ;
 - ↳ Le bois est réglé ;
 - ↳ Proposition prix tracteur tondeuse FOURMY St Sulpice et DUBRANLE Azérables : tracteur tondeuse retenu marque SARP 4 550 € TTC chez FOURMY St Sulpice les Feuilles ;
 - ↳ Résiliation de la convention de récupération de consommables informatiques par la ligue contre le cancer ;
 - ↳ Dans le cadre de la culture au grand jour, un spectacle gratuit aura lieu à la salle de Bantard samedi 7 avril 2018 à 20h30, avec le groupe Kayewla : prévoir quatre plateaux repas pour les musiciens.

Clôture à 20H30.

Le Maire,



Lachaise